

Le Directeur Général

COMMUNIQUE OFFICIEL N°002/ARSP/DG/TB/2026

Dans le cadre du renforcement continu de la transparence et de la gouvernance dans le secteur de la sous-traitance, l'Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le secteur Privé (ARSP) informe l'ensemble des parties prenantes, et plus particulièrement les entreprises principales, de la mise en place d'un mécanisme de signalement et de gestion des plaintes.

Ce dispositif permet à toute partie prenante de signaler, en toute confiance, tout comportement qui serait contraire à la réglementation en vigueur, aux règles déontologiques applicables ou à la mission de service public de l'ARSP. Il s'inscrit dans une démarche préventive de bonne gouvernance et vise à préserver la qualité de la relation entre l'Autorité et ses partenaires.

Toute plainte ou tout signalement, accompagné des éléments de preuve disponibles, peut être adressé :

- Par courriel, à l'adresse **ethique@arsp.cd** ;
- Par téléphone, aux numéros dédiés : **(+243) 830 543 909, (+243) 962 200 002**
(+243) 800 120 000 ;
- Les jours et heures de service, du **lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30**.

Les signalements peuvent être effectués de manière anonyme. Chaque saisine fait l'objet d'un traitement confidentiel et, le cas échéant, des suites appropriées seront données dans le strict respect de la réglementation applicable, des droits des personnes concernées et des textes en vigueur.

Tout auteur avéré d'un comportement inapproprié au regard des règles de procédures et de probité sera sanctionné.

La Direction Générale de l'ARSP réaffirme son engagement constant en faveur de la transparence et de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, afin de concrétiser la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, qui consiste à faire de l'entrepreneuriat congolais un puissant levier de croissance et de souveraineté économique.

Une véritable classe moyenne congolaise est possible !

Fait à Kinshasa, le 24/06/2026

BELESHAY KASANDA Juan Ted
Directeur Général

